



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 07 OCTOBRE 2019 PROCES-VERBAL

Le lundi sept octobre deux mille dix-neuf, à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie
sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 03/10/2019

Conseillers en exercice : 14

Sont présents : André TOUGE, Alain HERVE, Marie-France LABORIE, Alain DELOM, Jean-Claude GAUDON, Dominique MEHEUT, Naïma CAUSSE, Olivier LARRIEU

Absents excusés : Khader GHEZAL, Angélique TROTTIN, Cyril ROMERO, Rémy MEUNIER

Absents non excusés : Anne GENIN, Jérémie PASA,

Secrétaire de séance : Alain HERVE

Ordre du Jour

- Projet d'aménagement d'une aire d'étape, d'accueil et de services pour touristes itinérants
- Projet Lotissement La Bourdette
- Projet Toit Familial de Gascogne
- Signalétique
- Dossier cimetière (Elabor dernière tranche)
- Installation opticienne
- Modification du tableau des emplois
- Congrès des Maires
- Cabinet psychomotricienne
- Contrat d'entretien plomberie
- Dossier Boulangerie
- Questions diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 09 septembre 2019. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

PROJET D'AMENAGEMENT D'AIRE D'ETAPE, ET D'ACCUEIL ET DE SERVICE POUR TOURISTES ITINERANTS

Suite au projet monté par Madame Dominique MEHEUT, des dossiers de demandes de subventions seront déposés auprès de la Région (30 %), Europe LEADER (38%), DDR (10 %).

Une demande a été faite auprès de la Communauté de communes Bastides de Lomagne. Elle devrait être compensée par la DDR.

Le conseil municipal approuve le projet.

PROJET LOTISSEMENT LA BOURDETTE

Comme indiqué précédemment, Monsieur Vincent BEGUE a abandonné le projet. Madame LESCURE, propriétaire du terrain a confirmé qu'un promoteur et le Toit Familial de Gascogne sont intéressés par le projet. Monsieur CAMPAGNOLLE, directeur du Toit Familial se mettra en rapport avec Monsieur TOUGE, maire de Cologne

PROJET TOIT FAMILIAL DE GASCOGNE

Le Toit Familial de Gascogne serait intéressé par un deuxième projet sur un terrain appartenant à Monsieur LAGARDE.

PROJET SIGNALÉTIQUE

Ce projet qui est à l'étude depuis quelques mois est finalisé. Le montant du devis est de 11 702,42 € avec fournitures et pose, pour un ensemble de 12 panneaux.

Le conseil municipal approuve le projet.

DOSSIER CIMETIERE

Procédure de reprise du 2nd et dernier constat des concessions en l'état d'abandon par la société ELABOR.

Le coût de cette opération s'élève à 10 000 € TTC et les travaux débiteront au 1^{er} semestre 2020.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Madame ESPAGNET Isabelle se voit octroyer 4 Heures supplémentaires pour la gestion du bureau des associations ce qui lui fera 32 heures par semaine.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

CONGRES DES MAIRES

Le congrès se déroulera à Paris du 18 au 22 novembre 2019. Approbation du conseil municipal pour la participation de la mairie à une partie des frais pour ceux qui souhaitent y participer.

CABINET PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Mahieu en arrêt maladie depuis plusieurs mois a trouvé une remplaçante. Le cabinet est à nouveau ouvert depuis le 4 novembre.

DOSSIER BOULANGERIE

Le fonds de commerce de la Mie Colonnaise est à vendre depuis plusieurs mois. Un projet de boulangerie artisanale est à l'étude.

Monsieur le Maire a rencontré les porteurs du projet. Ce projet pourrait se finaliser avant fin 2019. Des investissements seront à prévoir pour 2020 si ce projet se réalise.

Questions Diverses

Questions diverses :

- Madame CAUSSE Naïma demande de prolonger d'une buse et un peu de gravillons sur le piétonnier de l'école à la gendarmerie.

Le conseil municipal approuve cette demande.

Fin de séance 23h